



**PRÉFÈTE  
DU LOIRET**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Direction  
départementale  
des territoires**

Service Loire,  
risques, transports

Pôle Loire

# L'État entretient le lit de la Loire



## Restauration des chenaux d'écoulement



- Avec des étiages de plus en plus sévères, la Loire a tendance à se refermer depuis une trentaine d'années, appauvrissant la diversité des milieux naturels et réduisant le lit mineur de la Loire.
- Dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature (PLGN), la DDT réalise donc des travaux de dévégétalisation, permettant de maintenir les capacités hydrauliques d'écoulement du fleuve.
- La DDT travaille de concert avec les associations naturalistes et les usagers de la Loire et intègre les aspects environnementaux et paysagers pour adapter ses interventions (périodes, techniques, préservation d'habitats...). Le milieu est ré-ouvert par abattage, dessouchage, broyage et scarification du sol.



## Entretien courant du lit



- Une fois le milieu ouvert, celui-ci est régulièrement entretenu pour empêcher la recolonisation du site et favoriser la mobilisation du sable par la Loire. Les aspects biodiversité sont toujours pris en compte (Sternes, prairies...) pour adapter les techniques d'intervention.
- La majeure partie des interventions est réalisée par une lame de sous-soleuse sur tracteur qui arrache les jeunes pousses ou re-mobilise les sédiments.
- La majeure partie des interventions consiste également au retrait des encombres végétaux (troncs d'arbres morts) qui sont stockés puis broyés dans le lit pour préserver l'équilibre biologique du fleuve.
- Ponctuellement de nombreuses autres interventions ont lieu (coupe d'arbres dangereux, entretien des accès, réfection de maçonnerie...)



## Lutte contre les dégradations du lit



- Lutte contre les décharges sauvages : Ramassage et évacuation en décharge appropriée pour éviter le risque de pollution du milieu naturel. Évacuation des bateaux abandonnés, démolition des constructions illégales.
- Fermeture des accès au lit de la Loire (voitures, quads, camping-cars...)
- Lutte contre les espèces végétales invasives : interventions ponctuelles et ciblées sur des secteurs à enjeux. Intervention soignée évitant la dissémination.

